



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 10 février 2026 à 13 h 48 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonenl et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Mélisa Feirrer, conseillère politique, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné et M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté, greffière adjointe, ainsi qu'Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Bruno Desautels, chef de division – Gestion des matières résiduelles, Eau et matières résiduelles, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Annie-France Major, responsable PGMR, Eau et matières résiduelles, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

**CP20260210-P1**

### **MODALITÉS D'UTILISATION DES ÉCOCENTRES (RÉSIDUS DE CONSTRUCTION ET BRANCHES)**

Présentation par monsieur Bruno Desautels et mesdames Chantal Marcotte et Annie-France Major.

L'objectif de la présentation est de :

- présenter l'état de situation des visites aux écocentres et l'analyse du Service de l'eau et des matières résiduelles (SEMR);
- présenter les options d'accès envisagées;
- entériner les nouvelles modalités d'accès aux écocentres.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Scénarios et options;
3. Actions et échéances;
4. Recommandation.

### **RECOMMANDATIONS :**

#### **CP-EMR-2026-001**

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2026, modifier la tarification aux écocentres pour la catégorie Résidents selon le scénario 2 :

- Permettre 12 m<sup>3</sup> gratuits de résidus de construction, par an et par unité d'occupation;
- Permettre 12 m<sup>3</sup> gratuits de branches, par an et par unité d'occupation;
- Tarifier les visites excédentaires au coût de revient mis à jour annuellement.

#### **CP-EMR-2026-002**

Mandater le Service de l'eau et des matières résiduelles pour analyser les impacts de la première année de mise en œuvre de la nouvelle tarification et soumettre des recommandations au conseil municipal.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Deux questions de clarification sont demandées afin de connaître le périmètre visé et l'impact sur les services offerts aux citoyens. On désire plus de détails sur ce qui se qualifie comme un écocentre. Également, on souhaite confirmer si l'ouverture de l'écocentre de l'Ouest sera un ajout ou un remplacement à l'offre de service actuel.

Sur la définition de l'écocentre, l'administration précise que l'écocentre de Hull est temporaire puisque ce n'est pas un site d'écocentre mais une usine de transbordement. Cet écocentre n'est pas voué à ne plus exister. L'écocentre de l'Ouest sera un site permanent.

On se questionne sur les autres matériaux et leur gratuité. On précise que ceux-ci resteront gratuits et illimités.

**Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent quitte son siège à 14 h 20.**

On souligne l'importance de communiquer l'information de façon claire et concise aux citoyens pour éviter les dépôts sauvages. On propose de mettre à profit les commerces qui effectuent de la récupération de matériaux.

En précision, l'administration travaille sur la sensibilisation auprès des citoyens. Pour les commerces, il existe déjà des liens sur le site Web de la Ville, notamment sur l'application D-Tritus.

Des préoccupations sont soulevées quant à la façon de mesurer la quantité autorisée des résidus de construction et de branches. Le tonnage sera cumulé par filière.

Pour le maximum d'items, il est calculé par unité d'occupation. Dans le cas d'un déménagement, le compteur serait remis à zéro pour le citoyen.

On remarque qu'il existe plus de dépôts sauvages sur le territoire depuis quelques mois. Également, pour l'accueil des citoyens, en limitant l'utilisation, il y aura moins d'altercations. On tente d'éviter ce genre de situation avec cette modification. L'administration indique que les dépôts sauvages sont beaucoup moins présents suivant les mesures mises en place et que ces endroits sont adressés.

On demande de quelle façon il serait possible d'ajouter une collecte de résidus verts. On précise qu'il n'y a pas de collecte l'été pour favoriser l'herbicyclage. Il serait possible d'ajouter une collecte au printemps et à l'automne, c'est une flexibilité prévue au contrat de collecte. Lorsque l'on procède de cette façon, il faut supprimer une collecte d'encombrants.

Le principe d'équité pour les citoyens est souligné. En allant chercher des revenus supplémentaires avec les propositions présentées, cela diminuera la taxe GMR.

On désire avoir une prévisibilité sur l'ouverture de l'écocentre de Hull et connaître quelle en est la situation réelle.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

1. Dépôt des procès-verbaux des assemblées ordinaires de la Société de transport de l'Outaouais tenues les 25 septembre, 30 octobre et 19 décembre 2025 ainsi que des assemblées extraordinaires tenues les 19 octobre et 27 novembre 2025

**Fin du comité plénier public à 14 h 38.**